PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)

2026-2027

Direction : Benjamin MOREL

Diplôme délivré :
Licence

Durée des études :
1 an

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

OBJECTIFS

Le public : la licence en droit - mention administration publique est **un diplôme national**, délivré par l'Université Paris-Panthéon-Assas, **sans obligation d'études de droit en amont**. Elle est dénommée licence d'administration publique (LAP) en interne.

La formation en LAP n'a pas pour objet de préparer, par elle-même, aux concours administratifs. Au niveau Bac +3, elle s'adresse principalement à ceux qui ne sont pas déjà formés en droit, ou en économie ou en science politique, etc. et vise ainsi à permettre la reconversion en sciences sociales d'étudiants qui, titulaires d'un L 2 (ou DEUG) **en lettres et sciences humaines**, sont issus :

De classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), notamment des khâgnes des lycées parisiens ;
ou
De cursus en lettres classiques ou modernes, histoire-géographie, philosophie, langues vivantes, sociologie, *etc.*, notamment ceux des universités de l'académie de Paris : Paris 1, 3, 4, 5 ou 7.
La formation en LAP accueille également des étudiants titulaires **d'un L2 en droit-science politique ou en économie-gestion ou encore en AES**, de l'Université Paris-Panthéon-Assas d'une autre université, notamment de l'académie de Paris : Paris 1, Paris 5 ou Paris-Dauphine, qui veulent compléter leur formation (par ex., l'économie pour les étudiants en droit ou le droit pour les étudiants en économie), dans la perspective, l'année suivante :

Soit de préparer et de **passer des concours administratifs de catégorie A ou B** ;
Soit de **poursuivre leurs études en master 1 de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas** ou en master 1 dans une autre université.
Dans la limite des places disponibles, la formation en LAP est également ouverte aux étudiants titulaires d'un autre diplôme à Bac+ 2, tel qu'un DUT ou un BTS du secteur tertiaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût de la formation :

Les droits à acquitter : ceux de tout L3 : 170 € en 2025-26, hors contribution de la vie étudiante et droits facultatifs, *sous réserve de l'augmentation des droits universitaires par l'Etat en juillet 2025.*

Journée Portes Ouvertes : 6 mai 2026



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Candidatures : du lundi 1er juin au lundi 15 juin 2026

Publication des résultats à partir du mardi 1 juillet

Date de la pré-rentrée : *information à venir*
Début de la formation : lundi 14 septembre 2026

ADMISSIONS

Pour l'année universitaire 2026-2027 : L'IPAG de Paris organise une journée portes ouvertes **le 6 mai 2026**, au cours de laquelle aura lieu une réunion d'information sur chacune de nos préparations.

INSCRIPTIONS

Ouverture des candidatures : le lundi 1er juin 2026.
Clôture des candidatures : le lundi 15 juin 2026. Aucun dossier ne pourra être reçu au-delà de cette date.
Publication des résultats : à partir du mardi 1er juillet 2026.
NB : Nos préparations concours ne sont pas éligibles au CPF.

La pré-rentrée aura lieu, en principe, durant la semaine du 7 septembre 2026.

Les cours débuteront le **lundi 14 septembre 2026**.

Pour tout savoir sur les tarifs et la procédure de candidature/inscription pour la rentrée prochaine, rendez-vous notre page dédiée : procédure de candidature.

Pour votre information, le bâtiment dans lequel est dispensée cette formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation : les enseignements de la formation sont organisés par l'IPAG de Paris, conformément à l'arrêté ministériel du 1er août 2011 relatif à la licence, à l'arrêté d'habilitation et au règlement des études et des examens de ce diplôme dérogatoire de L3, à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Les étudiants retenus sont en mesure d'acquérir, dans les meilleures conditions, au cours de l'année N, les connaissances théoriques et les méthodes de travail qui leur permettront de poursuivre en science sociales, notamment de se présenter, l'année N +1, aux épreuves écrites et orales des concours de catégorie A des trois fonctions publiques : de l'État, territoriale ou hospitalière, à moins qu'il ne choisissent d'accéder à un master 1 en droit public ou en science politique, lié ou non à l'administration publique.

Les cours et les TD commencent la même semaine et **les examens de la session de rattrapage ont lieu en juin**, les résultats définitifs de l'année étant affichés le 30 juin au plus tard.

Le contrôle de l'assiduité : l'assiduité est contrôlée par la présence en travaux dirigés (TD) et aux galops d'essai de chaque



semestre. La présence aux galops d'essai suppose la remise d'une copie.

PROGRAMME

1er semestre

Enseignements obligatoires

Droit constitutionnel général (CM : 48h et TD : 36h) (Coef.2) (7 ECTS)
Macroéconomie politiques économiques (CM : 48h et TD : 36h) (Coef.2) (7 ECTS)
Science politique (CM : 30h) (Coef.1) (3 ECTS)
Droit international public (CM : 30h) (Coef.1) (4 ECTS)
Droit administratif général (CM : 48h et TD : 36h) (Coef.2) (7 ECTS)
TD d'anglais semestre 1 (24h) (Coef.1) (2 ECTS)
Introduction à la méthodologie juridique (CM : 4h) (sans contrôle des connaissances)
2e semestre :

Enseignements obligatoires

Droit administratif général et droit administratif des biens (CM : 42h et TD : 24h) (Coef.2) (7ECTS)
Droit européen (CM : 30h) (Coef.1) (4 ECTS)
Droit constitutionnel de la Ve République (CM : 42h et TD : 24h) (Coef.2) (7ECTS)
Finances publiques et principes généraux du droit fiscal (CM : 42h et TD : 24h) (Coef.2) (7 ECTS)
Problèmes politiques et sociaux contemporains (CM : 30h) (Coef.1) (3 ECTS)
TD anglais semestre 2 (20h) (Coef.1) (2 ECTS)
De plus, dans la mesure de la compatibilité des horaires avec les enseignements de LAP qui sont prioritaires, les étudiants volontaires ont accès aux activités sportives pratiquées à l'Université Paris-Panthéon-Assas figurant dans une liste de disciplines arrêtée chaque année par le président de l'université (activités qualifiantes), aux enseignements facultatifs de langue, autre que l'anglais, accessibles sur l'année, à un tutorat en droit public ouvert, au premier semestre, à tous les étudiants non-juristes de la LAP ou encore à certains ateliers de professionnalisation en L3, organisés, au second semestre, au centre Assas. Toutes ces activités peuvent donner lieu à points supplémentaires, pris en compte pour la délivrance du diplôme, dans les conditions prévues par le règlement des études et des examens.

POURSUITES D'ÉTUDES

En cas de réussite à la LAP de l'Université Paris-Panthéon-Assas, les études peuvent être poursuivies, l'année suivante :

* à l'Université Paris-Panthéon-Assas,

Soit au **centre Assas** : dans un M1 de droit public de l'Université Paris-Panthéon-Assas, sur avis favorable de la commission d'équivalence et/ou, le cas échéant, sur sélection ;
Soit à l'**IPAG de Paris** : en Préparation générale aux concours externes (PGCE) ou en Préparation au concours externe d'officier de police (PCOP-ext.), de droit, ou dans une autre préparation, sur sélection.



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Dans ces deux préparations, les candidats, titulaires de la LAP délivrée par l'Université Paris-Panthéon-Assas, sont sélectionnés de droit, sur dossier de candidature reçu dans les délais impartis ;

* dans un autre établissement que l'Université Paris-Panthéon-Assas, aux conditions d'équivalence et/ou de sélection définies par cet établissement.

CONTACT

Renseignements

Scolarité de l'IPAG : 06.62.16.90.06
Accueil du centre Charcot : 06.67.99.66.63

Responsable

Référent : Benjamin MOREL, maître de conférences

PLUS D'INFORMATIONS

https://rda.u-paris2.fr/fr/formations/formations-diplomantes/licence-dadministration-publique-lap